

Titre : Axa se renforce dans L'assurance maladie.

Axa se renforce dans l'assurance maladie

La version 2010 de l'assurance maladie complémentaire (AMC) d'Axa Assurance Maroc apporte plusieurs évolutions, en termes de prestations proposées et d'adaptation aux besoins et aux budgets des entreprises marocaines, qu'elles soient privées ou publiques. En effet, le remboursement du ticket modérateur peut aller jusqu'à 100%, sur la base de la tarification nationale de référence. Pris sur la base des frais engagés, le remboursement peut aller jusqu'à 90%. De plus, certains soins exclus par l'AMO peuvent, également, être couverts tels que les soins dentaires, la cure thermale, etc. La prise en charge peut atteindre une part de 90%.